

LE LIEU TRÈS SAINT ET LA DÎME

Il y a des choses sacrées qu'il faut connaître avant d'en parler. Beaucoup trop d'amateurs parlent de choses dont ils ne comprennent même pas le sens.

Ils veulent être docteurs de la loi, et ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment. 1 Tim 1/7.

Il n'y a que Jésus-Christ qui est entré dans le Lieu Très Saint avec Son Sang **Héb 9/12.**

Autrefois, sous la loi Mosaïque, il y avait des sacrificateurs et un souverain sacrificateur.

Le souverain sacrificateur entrait dans le Lieu Très Saint une fois par an avec le sang de animaux, alors que les sacrificateurs entraient en tout temps dans la première partie du Tabernacle Héb 9/6-7. (pas derrière le voile)

Faisant cela, ils montraient que le chemin du Lieu Très Saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier Tabernacle subsistait. **V8.**

Quand Jésus est mort, le voile qui séparait le Lieu Saint du Lieu Très saint c'est déchiré une fois pour toute.

Maintenant, le Lieu Très Saint est ouvert. Mais, y avons nous accès ? Et si oui, comment ?

Maintenant, Jésus-Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir ; Il a traversé le Tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire : qui n'est pas de cette création ; Il est entré une fois pour toute dans le Lieu Très Saint avec Son propre Sang **V 11-13.**

Pour ce qui nous concerne...

1° Tous les vrais chrétiens sont prêtres et sacrificateurs tant qu'ils sont sur terre.

2° A notre mort nous irons dans le sein d'Abraham.

3° Puis nous ressusciterons

4° **Et** seront reçus dans les Tabernacles éternels (avec nos nouveaux corps glorifiés). **Luc 16/9.**

Jésus est donc le seul souverain sacrificateur qui est dans le Lieu Très Saint et qui intercède pour nous. Aucun sacrificateur ni, aucun prêtre n'a le droit d'entrer là (sinon par la foi) et ceux qui disent y être entré le 20 mars 2015, se trompent. En vérité nous avons accès un libre accès dans le sanctuaire par le Sang de Jésus, par la foi et par l'espérance.

*Jésus a ouvert une porte nouvelle et vivante. C'est Lui qui l'a inaugurée à notre place au travers de Sa chaire. Alors nous pouvons nous approcher avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. Nous avons à retenir fermement la profession de notre espérance, car Celui qui a fait la promesse est fidèle. **Héb 10/19-23**.*

Ensuite l'Écriture nous exhorte à veiller les uns sur les autres, et à ne pas abandonner notre assemblée comme c'est la coutume de certains.

Quelque chose est donc entré derrière le voile, dans le Lieu Très Saint... mais quoi ?

Nous avons une ancre qui se trouve dans le Lieu Très Saint : notre espérance. Notre espérance pénètre au delà du voile, dans le Lieu Très Saint, là où Jésus est entré à notre place comme souverain sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédech. **Héb 6/19-20**.

Maintenant, Les Écritures nous disent de ne pas abandonner notre assemblée...

Or, il y a plusieurs façons de l'abandonner.

La première est très grave. Bien des chrétiens s'assemblent géographiquement, mais ont cependant abandonné leur assemblée. Comment ?

Sous la loi de Moïse, les sacrificateurs et le souverain sacrificateurs qui remplissaient les fonctions sacrées étaient nourris par le Temple et en cela, rien n'a changé.

*Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le Temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? **DE MÊME AUSSI**, le Seigneur a **ORDONNE** à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile **1 Cor 9/13-14**.*

(Paul n'a pas voulu user de son droit de prédicateur parce que les Corinthiens étaient charnels. **V12 et 15-18**. Mais cela n'enlève rien à l'**ORDRE** donné par Jésus-Christ).

Quand un Disciple de Jésus donne sa dîme, il l'a donne par la foi à Jésus qui est dans le Lieu Très Saint. Jésus la reçoit comme Melchisédech l'a reçue d'Abraham. **Héb 7/8**. Et béni ceux qui la donnent.

Au temps de la loi Mosaique ceux qui percevaient la dîme étaient des hommes mortels, des prêtres, des sacrificateurs et le souverain sacrificateurs, mais maintenant c'est Jésus qui la reçoit en tant que Souverain Sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédech. **Héb 7/8**.

Or, Il ne peut la recevoir que si on la donne avec foi. Ce qui signifie que celui qui ne donne pas sa dîme, ne fait pas ce qu'il doit.

A quoi servait la dîme dans l'Ancienne Alliance ?

A entretenir le Temple, à nourrir ceux qui y servaient, car il fallait qu'il y ait de nourriture dans la Maison de l'Éternel. **Mal 3/7-12.**

Et **DE MÊME** cela doit se faire aujourd'hui dans la Nouvelle Alliance **1 Cor 9/13-14.**

J'écris ces choses car des esprits séducteurs, qui ne comprennent rien, essaient de jouer aux « docteurs de la loi » et troublent le cœur des enfants de Dieu. **1 Tim 1/7.**

Ces esprits séducteurs lisent des élucubrations de pseudo théologiens sur Wikipédia ou d'autres sites, et se plaisent à les reproduire.

Voyons la situation telle qu'elle existe de nos jours.

Par exemple, il faut savoir qu'en Suisse les pasteurs sont salariés. Ils sont des fonctionnaires de l'état. C'est bien évident qu'ils n'ont pas besoin des dîmes des fidèles pour vivre et faire vivre leurs paroisses et que, donc, leur théologie sur ce sujet est faux.

En France, la situation est un peu différente, une multitude de gens sans instructions Biblique s'autoproclament pasteurs ou pastourelles.

En général, ils ont un métier et vivent bien de leur salaire. Ils organisent des réunions de prières dans leur salon. Ils organisent un Culte le dimanche dans leur salon ou dans la cuisine d'un frère ou d'une sœur. Et tout va très bien.

Ils sont donc fiers de critiquer et de mépriser ceux qui prélèvent la dîme comme Jésus **ordonne** de le faire dans **1 Cor 9/13-14.** (n'oubliez pas **DE MÊME...**)

Il leur est facile de se vanter d'être comme Paul qui préférerait mourir plutôt que de toucher de l'argent pour accomplir leur ministère.

En 47 ans de conversion, j'en ai connu plusieurs.

Puis, un jour, quand le succès vient, quand des dizaines d'âmes se convertissent, les voilà obligés de louer ou d'acheter un locale pour recevoir les fidèles parce que leur salon est trop petit pour accueillir tout ce monde.

Et là.... curieusement.... Ils tournent leur veste et se mettent, sans vergogne, à prêcher la dîme. Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent pas payer la location de leur local, ni les charges.

Et comme les collectes du dimanche ne suffisent généralement pas à couvrir les frais, ils se mettent enfin à enseigner la vérité au sujet de la dîme.

Il la prêche non pas par obéissance volontaire, mais parce qu'ils y sont bien obligés.

Voilà.

Je tenais à dire ces choses afin de ne pas être tenu coupable d'avoir retenu la vérité captive. **Rom 1/18.**

Que Le Seigneur vous éclaire et vous conduise dans toute la vérité, vous tenant écarté de toutes ces fables qui circulent.

Votre frère Michel Genton